



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
LIMITÉE

E/CN.4/2002/L.38  
12 avril 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Cinquante-huitième session  
Point 10 de l'ordre du jour

**DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS**

**Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord: Amendement au projet de  
décision 5 de la Sous-Commission de la promotion et de la protection  
des droits de l'homme**

Remplacer le projet de décision 5 de la Sous-Commission intitulé «Forum social» par le  
texte suivant:

«La Commission des droits de l'homme, rappelant sa décision 2001/103 du 23 avril 2001,  
et prenant note de la résolution 2001/24 adoptée le 16 août 2001 par la Sous-Commission de la  
promotion et de la protection des droits de l'homme, décide d'autoriser la Sous-Commission à  
organiser pendant sa cinquante-quatrième session, eu égard à une représentation géographique  
équitable et aux compétences dans le domaine considéré, un forum des droits économiques,  
sociaux et culturels, qui sera intitulé "Forum social" et auquel participeront des membres de la  
Sous-Commission.»

-----